



Lézard vivipare – *Zootoca vivipara* (Lichtenstein, 1823)



Figure 54 : Lézard vivipare © Jean-Luc Potiron – Nature'O'Centre

Situation de l'espèce dans la région

Le Lézard vivipare est le reptile le plus rare et le plus menacé de la région Centre-Val de Loire.

Il est historiquement cité dans 22 mailles atlas de 10 x 10 km (soit 5 % du maillage régional), dans 4 départements sur 6. Il est parfois signalé dans l'Indre et en Indre-et-Loire dans certaines publications ou sites internet (l'INPN par exemple), mais aucune observation réalisée dans ces deux départements n'a pourtant été validée.

Les données historiques sont principalement localisées dans deux secteurs bien distincts : la Sologne (dans 8 mailles à cheval sur le Cher et le Loir-et-Cher) et le Perche d'Eure-et-Loir (9 mailles). Si les populations d'Eure-et-Loir sont en lien avec celles de Normandie, la population de Sologne est extrêmement isolée car située à plus d'une centaine de kilomètres de toute autre population française.

En dehors de ces deux populations, quelques observations plus ou moins récentes sont considérées comme valides : ouest de la Forêt d'Orléans (2006), vallée de la Cisse en Beauce du Loir-et-Cher (2013) et dans le Thymerais à proximité du Perche d'Eure-et-Loir (2018).

Depuis 2011, le Lézard vivipare n'a été signalé que dans une douzaine de mailles de la région.

Note sur les observations de Lézard vivipare : la confusion entre le Lézard vivipare et le Lézard des murailles est un phénomène très fréquent. Il ne s'agit pas d'une situation isolée ou passée, celle-ci perdure encore aujourd'hui à une large échelle. En consultant diverses bases de données en ligne (Faune-France.org ou Observation.org par exemple) on remarque que la majorité des photographies associées à une observation de Lézard vivipare réalisée en région illustre en fait des Lézards des murailles. Ce taux d'erreur très élevé sur des observations vérifiables (grâce à la photographie) incite à mettre en doute la majorité des données non vérifiables (sans photographie ni description). Nous encourageons par conséquent les observateurs et observatrices à la plus grande vigilance dans le signalement de cette espèce et à étayer au maximum leurs observations par des photographies.



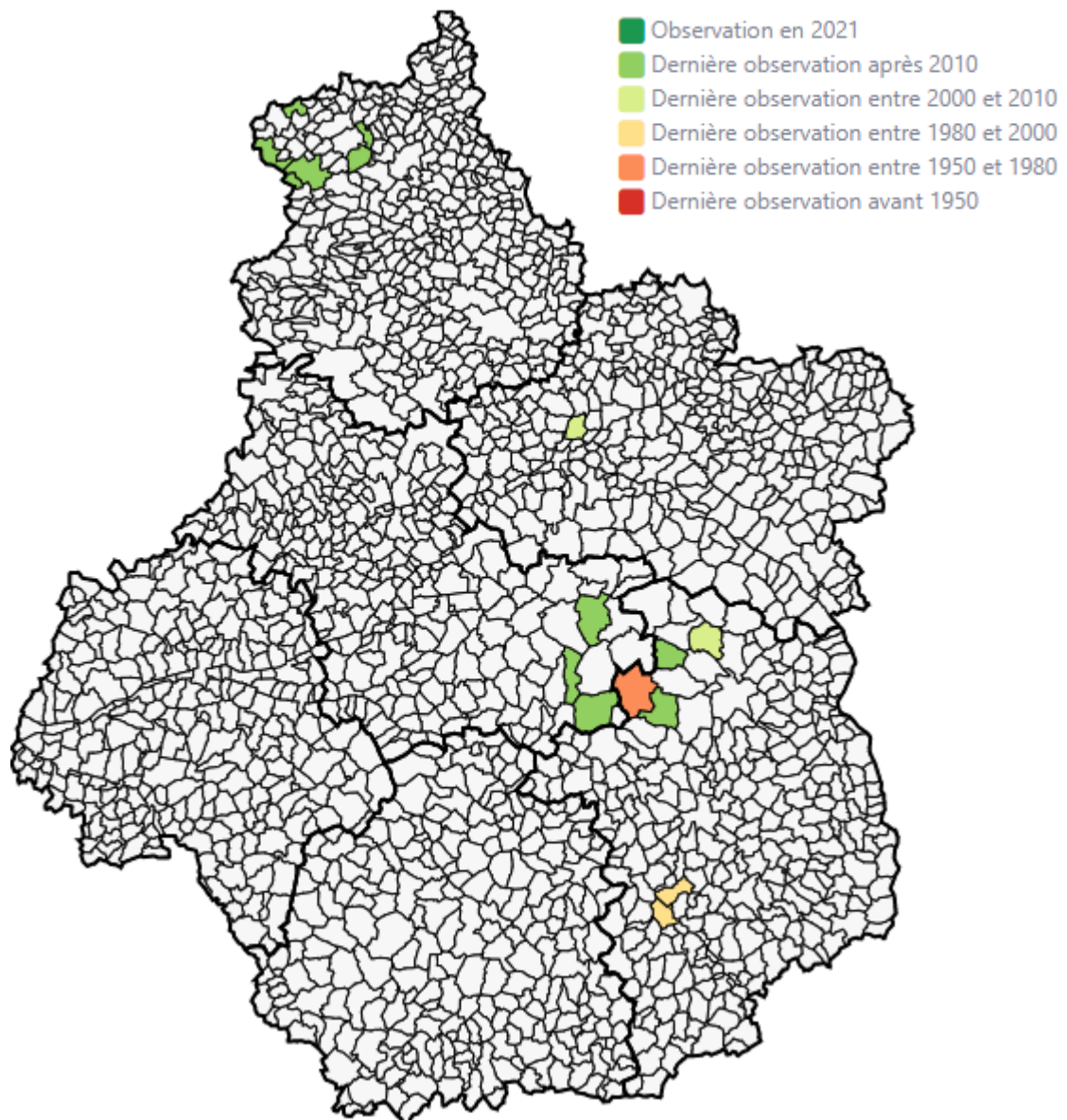


Figure 55 : Carte de répartition communale de l'espèce

<https://naturecentre.org/observatoire/index.php?module=fiche&action=fiche&d=herpeto&id=77756>

Évolution des populations

Le très faible nombre d'observations de cette espèce en région Centre-Val de Loire ne permet pas de statuer sur la dynamique des connaissances régionales. En effet, selon la base de données régionale consultée, le résultat renvoie de 30 à 100 observations. Par conséquent, on imagine bien que la moindre donnée en double ou la saisie précise une à une des observations de plusieurs individus sur un même site (au lieu de saisir une seule observation comprenant plusieurs individus) engendre une forte augmentation des données annuelles. À titre d'exemple, entre 1972 et 2016, 3 observations furent notées en moyenne chaque année dans la région alors que l'on recense 25 données sur les deux seules années 2017 et 2018. L'ouverture de bases de données en ligne et la démocratisation des outils de saisie des observations est probablement la cause de cette augmentation soudaine des données.

Le Lézard vivipare est le reptile qui a le plus régressé en 50 ans dans la région. En effet, signalé dans 22 mailles atlas sur la période 1972-2018, il ne fut observé que dans 12 mailles depuis 2011, soit une diminution de près de 40 % de son aire de présence régionale.



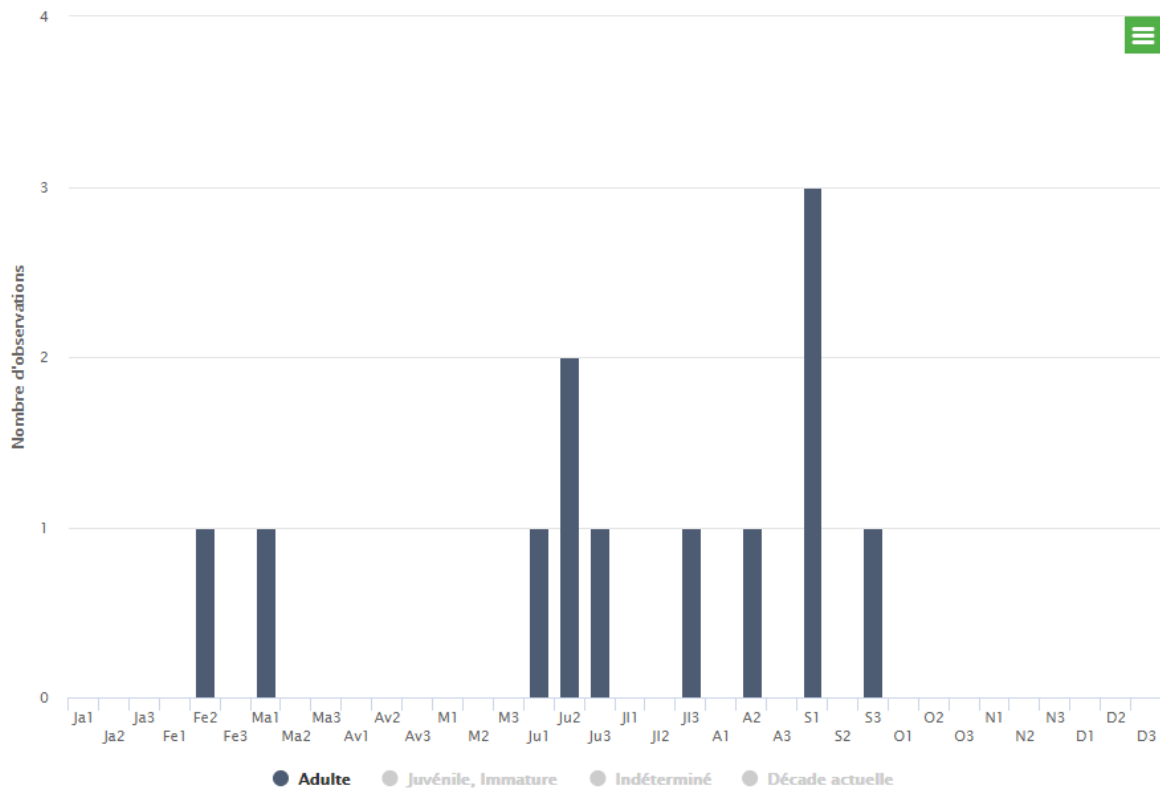


Indice de rareté par département

Absent d'Indre-et-Loire et de l'Indre, non revu dans le Loiret depuis 2006 et dans le Loir-et-Cher depuis 2015 (vu sur 2 communes entre 2011 et 2015), le Lézard vivipare reste également très rare dans le Cher (vu sur 2 communes depuis 2011). Bien que plus répandu en Eure-et-Loir qu'ailleurs (7 communes depuis 2011), sa présence dans des habitats très spécifiques (principalement des tourbières) fait du Lézard vivipare une espèce rare dans ce département.

Phénologie

Lézard vivipare - Nombre d'observations par décade au 25/06/2021 (Observé vivant)



Rédaction : Eric Sansault – Association CAUDALIS

Relecture : Daphné Marques – FNE Centre-Val de Loire, André Dutertre - SHT

